

D.2019.10.16.10.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Octobre 2019

10 - COMMUNICATION
10.6 - Partenariat avec Toulouse Métropole pour le salon Auto Moto Mobilités du 13 au 17 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Bacou)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Del Borrello à/c du point 2)	X (jusqu'au point 1.8)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre		X (M. Aujoulat)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri			X
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Tisséo-Collectivités porte avec Toulouse Métropole (pilote), le Sicoval, le PETR Porte de Gascogne, le projet VILAGIL qui a été retenu par l'État dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'Innovation du PIA 3 », comme annoncé par le Premier Ministre vendredi 13 septembre 2019.

Face à la problématique d'étalement urbain, couplée à une croissance démographique importante, VILAGIL est un projet de long terme (horizon 2030) visant à améliorer les conditions de déplacement des populations à travers l'aire urbaine toulousaine.

L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles formes de mobilités et un développement économique durable afin d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le projet VILAGIL répond à plusieurs enjeux : fluidifier le trafic, décarboner le territoire, faire des "mobilités intelligentes" un axe de développement économique du territoire, mettre l'habitant usager et la concertation au cœur du projet.

Par ailleurs Toulouse Métropole souhaite, grâce à l'ouverture du MEETT, monter en puissance sur les ITS (Intelligent Transportation System) à Toulouse, et par ailleurs, postule pour accueillir le congrès Européen ITS ERTICO en 2022.

La construction d'une nouvelle ère des systèmes de transport intelligent, que Toulouse Métropole bâtit avec des modèles parmi les plus avancés en Europe, reste difficile en matière de communication vers le grand public. Un événement qui permettrait de mettre cette approche système à la portée des publics serait pertinent pour mettre en valeur ce projet innovant.

Toulouse Métropole et Tisséo sont invités à participer au salon Auto, Moto, Mobilités en réservant un espace d'exposition.

«Toulouse Métropole dessine les transports du futur» est une proposition d'espace d'exposition interactif, immersif et scénarisé, qui permettra au public métropolitain de mieux comprendre pourquoi Toulouse se positionne comme la capitale des transports Autonomes, Partagés, Connectés et Électriques du futur, avec les innovateurs locaux et ceux qui rejoignent l'écosystème toulousain.

Il permettra en outre de percevoir comment peuvent être intégrées des solutions flexibles de mobilité à la demande, au réseau de transport public traditionnel.

Cet espace permettra à nos citoyens de se familiariser avec les nouveaux outils du transport à la demande et partagés, grâce à des démonstrations ludiques proposées par les acteurs de la mobilité partenaires de VILAGIL et acteurs de ITS Toulouse.

Dans l'espace d'exposition, le fil conducteur sera en route vers la transition énergétique pour une mobilité à la fois respectueuse de notre climat et favorable à notre développement économique.

L'espace d'accueil sera réparti en 2 temps forts :

- 1^{er} temps fort : Projection en boucle d'un film grand public de 8/10 minutes
Objectifs: familiariser le visiteur aux nouveaux services de mobilités et de transports à la demande qu'il utilisera dans l'agglomération toulousaine aujourd'hui et dans le futur proche 2025/ 2030.
Préparer le visiteur à découvrir le grand stand animé qui représentera le 2ème temps fort.

- 2ème temps fort : sur 1240 m² d'espace scénarisé le visiteur rencontrera les acteurs locaux qui conçoivent le véhicule du futur et les services de mobilité terrestre
Partenaires projet Vilagil, Automotech & Intercluster TTI, Urban Air Mobility

Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités réservent un espace de 240 m² qui répondra à toutes les interrogations que se pose un visiteur de l'aire métropolitaine se rendant au salon de l'auto en 2019. Il permettra au public de bien comprendre comment Toulouse conçoit les transports du futur, quelle sera la place de l'automobile dans la ville, selon quelle évolution des services et usages pour répondre aux exigences de la fluidification des déplacements et de la transition énergétique décarbonée.

Le montant de cette action est de 34 000€ HT. Il est proposé une participation de Tisséo-Collectivités à hauteur de 50 %, l'autre moitié étant financée par Toulouse Métropole.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la participation de Tisséo Collectivités au salon Auto-moto Mobilités 2019 et d'en assurer les frais pour un montant de 17 000 € HT sur présentation de justificatifs par Toulouse Métropole.

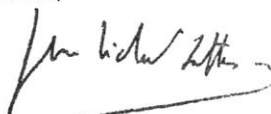
ARTICLE 2 : APPROUVE les termes de la convention de co-financement avec Tisséo Collectivités, telle qu'annexée à la présente délibération.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer ladite convention et à engager les dépenses correspondantes.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Projet de Convention

Salon AUTO MOTO MOBILITES **participation de TOULOUSE METROPOLE et de TISSEO-** **COLLECTIVITES**

Entre d'une part,

Toulouse Métropole, sis 6 rue René Leduc 31505 TOULOUSE, représenté par Monsieur **Jean-Luc MOUDENC**, en sa qualité de Président, dûment habilité à signer la présente convention, par délibération du 10 octobre 2019.
ci-après désignée par « la métropole »

Et d'autre part,

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine, dont le siège est situé 7 esplanade Compans Caffarelli 31011 Toulouse cedex 6, représenté par Monsieur **Jean-Michel LATTES**, en sa qualité de Président, dûment habilité à signer la présente convention, par délibération du 16 octobre 2019.
ci-après désigné par « Tisséo -collectivités»

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

Toulouse Métropole, porte avec Tisséo Collectivités, le Sicoval, le PETR Porte de Gascogne, le projet VILAGIL qui a été retenu par l'État dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'Innovation du PIA 3 », comme annoncé par le Premier Ministre vendredi 13 septembre 2019.

Face à la problématique d'étalement urbain, couplée à une croissance démographique importante, VILAGIL est un projet de long terme (horizon 2030) visant à améliorer les conditions de déplacement des populations à travers l'aire urbaine toulousaine.

L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles formes de mobilités et un développement économique durable afin d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le projet VILAGIL répond à plusieurs enjeux :

- Fluidifier le trafic
- Décarboner le territoire

- Faire des "mobilités intelligentes" un axe de développement économique du territoire
- Mettre l'habitant usager et la concertation au cœur du projet.

Par ailleurs Toulouse Métropole souhaite, grâce à l'ouverture du MEETT, monter en puissance sur les ITS (Intelligent Transportation System) à Toulouse, et par ailleurs, postule pour accueillir le congrès Européen ITS ERTICO en 2022.

Cette construction d'une nouvelle ère des systèmes de transport intelligent, que Toulouse Métropole bâtit avec des modèles les plus avancés en Europe, reste difficile en matière de communication vers le grand public.

Un événement qui permettrait de mettre cette approche système à la portée des publics serait donc le bienvenu.

Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités sont invités à participer au salon auto, moto, mobilités en réservant un espace d'exposition.

«Toulouse Métropole dessine les transports du futur» est une proposition d'espace d'exposition interactif, immersif et scénarisé, qui permettra au public métropolitain de mieux comprendre pourquoi Toulouse se positionne comme la capitale des transports Autonomes, Partagés, Connectés et Électriques du futur, avec les innovateurs locaux et ceux qui rejoignent l'écosystème toulousain.

- Projection en boucle d'un film grand public de 8/10 minutes
Objectifs: familiariser le visiteur aux nouveaux services de mobilités et de transports à la demande qu'il utilisera à Toulouse aujourd'hui et dans le futur proche 2025/ 2030
Préparer le visiteur à découvrir le grand stand animé qui représentera le 2ème temps fort.
- 2ème temps fort : sur 1240 m² d'espace scénarisé le visiteur rencontrera les acteurs Toulousains qui conçoivent le véhicule du futur et les services de mobilité terrestre et hybride Terre /Air : Partenaires projet Vilagil, Automotech & Intercluster TTI, Urban Air Mobility.

Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités y réservent un espace de 240 m² qui répondra à toutes les interrogations que se pose un visiteur de l'aire métropolitaine se rendant au salon de l'auto en 2019.

Article 1^{er} : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de prévoir les engagements réciproques des parties en matière de financement des ressources nécessaires à l'accueil du public et à la bonne tenue d'un stand durant toute la durée du SALON (stand et film).

Article 2 : Financement

La répartition du budget nécessaire à la participation au SALON est la suivante :

objets	Montants en Euros HT
Aménagement STAND (240 m2)	14 000€
Réalisation Film	20 000€
TOTAL	34 000€

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191018-20191016-10-6D-
DE
Date de télétransmission : 18/10/2019
Date de réception préfecture : 18/10/2019

Toulouse Métropole prendra en charge les prestations, qui seront remboursées ultérieurement par Tisséo Collectivités, à hauteur de 50 %.

Article 3 : Participation de Tisséo Collectivités

Au titre de ses missions, Tisséo Collectivités s'engage à prendre en charge 50 % du coût total HT des dépenses engagées par Toulouse Métropole au titre de sa participation au SALON.

Article 4 : Modalités de paiement

Le versement sera effectué par Tisséo Collectivités, sur demande de la métropole.

Article 5 : Règlement des litiges

Les litiges relatifs à l'exécution de la présente convention font l'objet par tout moyen d'une tentative de conciliation préalablement à l'introduction de tout recours contentieux.

La juridiction compétente en cas de litige portant sur l'exécution de la présente convention est le Tribunal Administratif de Toulouse.

Article 6 : Durée et exécution de la convention

La présente convention prend effet à la date de signature et elle est établie pour l'année 2019.

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties. Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine.

Chacune des parties peut demander à l'autre à mettre fin à la convention, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, à l'issue d'un préavis de trois (3) mois.

Fait à Toulouse, le

Pour Toulouse Métropole

Pour Tisséo Collectivités

Jean-Luc MOUDENC
Président

Jean-Michel LATTES
Président